

## DES VÉGÉTAUX POUR SE PASSER DE PESTICIDES



Avant



Après



La réglementation imposant l'abandon des pesticides dans l'espace public touche forcément les cimetières et ne manque pas de soulever le questionnement auprès des élus, gestionnaires et citoyens. Végétaliser le cimetière est à la fois une vitrine et un tremplin pour avancer, conscientiser ou encore améliorer notre cadre de vie tout en conservant – voire en améliorant ! – l'âme de ce lieu de recueillement.

Dès 2015, la commune de La Roche-en-Ardenne retient notre attention. Comme une minorité d'autres communes wallonnes, elle a la particularité de renoncer aux pesticides depuis juin 2014, ceci pour éviter toutes les contraintes imposées par le PWRP (Plan wallon de réduction des pesticides).

Les cimetières de Halleux et Beausaint présentent tous les atouts pour une mise en œuvre aisée : ils serviront de zone de «test». Le désherbage fastidieux est remplacé par une couverture végétale maîtrisée. Toutes les allées assez larges sont ensemencées par un mélange de pelouse fleurie composé essentiellement de graminées et fleurs sauvages indigènes sélectionnées pour leur faible développement, leur résistance au piétinement et leur intérêt pour les insectes butineurs.

Les espaces inter-tombes plus étroits sont recouverts d'un tapis pré-cultivé d'une sélection de sédums. Les grands espaces de pelouses existants sont tondus moins souvent, permettant aux nombreuses plantes sauvages déjà présentes de fleurir. Ces zones, avec les bords de route, sont de grand intérêt par leur non-amendement, derniers espaces publics naturellement riches en biodiversité dans nos villages. Le mur d'enceinte est agrémenté de vivaces couvre-sols.

Le Parc naturel des deux Ourthes s'intéresse à la gestion différenciée depuis 2012 et collabore étroitement avec ses six communes pour trouver la meilleure voie possible dans ce changement. L'aide apportée ne doit pas s'arrêter au «simple» inventaire des espaces publics communaux et à la rédaction d'un plan de gestion. Ceux-ci n'offrent que les premières lignes directrices ; à charge pour chaque commune d'en élaborer la nature, et la collaboration supplémentaire que nous pouvons leur offrir.



## Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre d'espaces inventoriés sur le territoire du Parc naturel	940
Nombre de cimetières dans le Parc naturel	87
Nombre d'espaces inventoriés sur la commune de La Roche-en-Ardenne	109
Nombre de m <sup>2</sup> de ballast végétalisé au cimetière de Halleux	223
Nombre d'espèces de plantes à fleurs sauvages, identifiées au cimetière de Halleux	23